


<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
WAGENER Jean-Marie	07	S 02	07½	ECAUSSINNES	B 7-15-25-42-50
ARNOULD Alexie	13	D 03	07½	VIRTON	B 5-10-20-30
CHARNET Aline	15	D 03	07½	ETTELBRUCK	L 5-10-20
GEORGIN Michèle	18	S 09	07½	ARSDORF	L 5-12-21-42
WAGNER Germain	20	S 09	13½	TURPANGE	B 10
RAU Christian	22	D 10	07½	HESPERANGE	L 5-10-20
BODART Anne-Marie	28	D 10	07½	SIBRET	B 6-12-25-42
 <p>BON ANNIVERSAIRE</p>		V 15	07½	HEER	B 6-12-21-30
		V 15	07½	CLERVAUX	L 5-10-20
		V 15	07½	TONGRES	B 6-12-20-30-42
		S 16	13½	EISCHEN	L 5-10
		D 17	07½	CONSDORF	L 5-10-20
		S 23	07½	SINSIN	B 6-12-25
		D 24	07½	KEISPELT	L 10-20
		D 24	07½	PURNODE	B 7-12-22-30
		V 29	13½	PED (ATHUS)	L 5-10
		S 30	13½	BROUCH	L 5-10
D 31	07.00	GAGES	B 6-12-20-30		
D 31	07½	MASBOURG	B 6-12-20		
D 31	07½	TETANGE	L 12-20		

Le déplacement à Ecaussinnes se fait en voiture et il faut la journée pour le voyage et la marche. (Renseignements chez Adelin avant le vendredi 01/08/97 à 18.00 hrs)

La marche à Sibret est la dernière du challenge pour le nombre de participants des Vis Sabots. Soyons nombreux.

La marche à Heer est la marche provinciale de Namur . Heer se trouve à quelques kilomètres de Dinant, en direction de Philippeville.

La marche du vendredi 29 à Athus n'est pas reprise sur le calendrier mais est IVV et organisée par la FLMP en collaboration avec le PED pour son 10^{ème} anniversaire.

Les inconnus du mois

Par un bel après-midi d'un samedi de juillet, un marcheur et une marcheuse s'étaient lancés sur 10 kilomètres. L'un parlait, parlait et l'autre, hypnotisée peut-être, écoutait. Du circuit, ils ne s'occupaient guère, tout à leur mono(dia)logue. Les flèches, ils perdirent de vue et sans s'en apercevoir, se retrouvèrent loin dans la campagne grand-ducale. Revenant sur terre à un carrefour, ils durent bien constater l'absence de signalisation. Heureusement, une promeneuse locale leur renseigna le contrôle et après un détour de 5 km, ils se retrouvèrent sur le chemin qu'ils n'auraient pas dû quitter.

Vous les avez reconnus? Vous pouvez leur payer une paire d'étouffoirs.

Polos et tee-shirts

Il reste des polos et tee-shirts des années précédentes. Les prix sont de 150 frs le polo et 100 frs le tee-shirt. Pour les marcheurs comptant 25 marches en 1996 (ou 97), un polo et un tee-shirt pour 150 frs. Téléphonnez à Monique (063/22.16.18) et elle se fera un plaisir de vous remettre votre commande lors d'une marche.

Une semaine de marche à Moulins St Hubert

Venez parcourir le Nord Meusien où coule doucement la Meuse entre coteaux boisés et vallons, rencontrer la flore et la faune d'une nature à la fois en liberté et apprivoisée, découvrir son riche passé historique.

Informations IVV

5 jours de randonnées guidées du 10/08/97 au 15/08/97

Participants

Ouvert à tous sans limite d'âge. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Inscriptions Avant le 30 juillet 97 chez Marie Pierre BURTAUX, 5 rue Haute Moulins Saint-Hubert 55700 STENAY ☎ 0033(0)3.29.80.64.25

Les tampons IVV seront apposés chaque jour sur les carnets de participation et de kilométrage à la fin de la randonnée, dès lors que le trajet a été accompli en entier et sur présentation personnelle du randonneur. (Avoir obligatoirement ses carnets sur soi). Au total, 5 cachets de participation et 5 cachets de kilométrage.

Programme

Dimanche 10/08

A 20 h à la salle touristique de Moulins-St-Hubert, ouverture de la semaine de randonnées guidées thématiques par les officiels

Présentation du programme et des guides

Lundi 11/08

- Circuit des fermes. Distance 15 km
- Découverte des environs de Moulins-St-Hubert

Mardi 12/08

- Visite du musée européen de la bière
- Départ de Moulins-St-Hubert en direction de Stenay
- Distance de 16 + 7 km
- Retour vers Mouzon par le train touristique

Mercredi 13/08

- La Fontaine de St-Dagobert - distance de 25 km
- Départ au vieux château de Charmois et petit déjeuner en commun
- Soirée médiévale au Château autour d'un buffet, animation.

Jeudi 14/08

- Le Fort de Vily - distance de 25 km
- Marche en forêt des hautes côtes de Meuse, visite du fort.

Vendredi 15/08

- A la rencontre des moines cisterciens
- Départ de Stenay, distance de 25 km
- Marche jusqu'à l'abbaye d'Orval et découverte de l'abbaye et de ses spécialités : bière, pain, fromage.
- Retour en bus
- Soirée d'adieu avec buffet campagnard dans une ambiance musicale.

Il est peut-être un peu trop tard pour s'inscrire mais ceux qui veulent participer à une ou plusieurs journées peuvent prendre contact avec l'organisatrice. Ils seront bien accueillis.

Tombola du TT schoppach

Lot n°22	Billet n° 2142	Lot n°11	Billet n° 1938
Lot n°21	Billet n° 1697	Lot n°10	Billet n° 1101
Lot n°20	Billet n° 1842	Lot n°9	Billet n° 1004
Lot n°19	Billet n° 1713	Lot n°8	Billet n° 2342
Lot n°18	Billet n° 1719	Lot n°7	Billet n° 2753
Lot n°17	Billet n° 1768	Lot n°6	Billet n° 1098
Lot n°16	Billet n° 2807	Lot n°5	Billet n° 2759
Lot n°15	Billet n° 2127	Lot n°4	Billet n° 2073
Lot n°14	Billet n° 1991	Lot n°3	Billet n° 1168
Lot n°13	Billet n° 2838	Lot n°2	Billet n° 2079
Lot n°12	Billet n° 2590	Lot n°1	Billet n° 1250

Avis à tous les marcheurs

Suite au non succès du car du 8 juin à Thuin et Lustin (et à d'autres), désirez-vous encore que le club organise des cars à l'avenir. Les participants au dernier car pourront vous conter toutes les choses que les absents ont manquées.

Si vous voulez que les cars subsistent, inscrivez-vous de suite chez Marie-Josée pour le car du 31 août, faute de quoi vous n'aurez plus de car pour visiter les différentes régions de notre chère et tendre Belgique ou des pays voisins.

Stéphane Daumerie.

Il est en effet à craindre, vu le peu de succès des deux cars (31/8 et 21/9) que ces voyages doivent être purement et simplement supprimés. Il n'est pas possible d'engager des dépenses importantes pour moins de trente marcheurs.

Certains n'aiment pas participer aux cars pour différents motifs, un de ceux-ci étant qu'ils ne connaissent personnes là où on va. Ils ne viennent pas, car ils ne connaissent personne et ils ne connaissent personne, car ils ne viennent pas. Brisez donc ce cercle vicieux et participez pour la première fois.

*Je rappelle qu'un **club** est une réunion des personnes qui veulent participer **ensemble** à une même activité. Nous sommes un club de marche et il est donc normal que nos cars nous conduisent aux manifestations organisées par d'autres clubs.*

-----✂-----

Mon avis sur les cars organisés par le club.

Je participe souvent rarement jamais

Si la réponse est jamais ou rarement, précisez le motif.

- horaires non adaptés ou non respectés
- prix
- manque d'intérêt pour la marche
- manque d'intérêt pour les visites organisées
- autres (à préciser)

Si la réponse est souvent, expliquez ce qui vous plaît lors de ces déplacements.(Au dos)

Pour les (rares) courageux, à remettre à Marie-Josée ou au président. Merci.

Hélécine et le domaine provincial

L'entité fusionnée d'Hélécine comprend trois communes Neerheylissem au nord, Opheylissem au sud-ouest et Linsmeau au sud-est. Au sud d'Hélécine se trouve Orp-Jauche et ses charmants petits villages accrochés au bord de la Petite Gethe et de ses affluents dont Noduwez, Marilles, Maret et Orp le Grand avec sa célèbre église romane. En descendant vers Orp, vous aurez le plaisir de découvrir les grottes de Folx les Caves.

Le domaine provincial, aperçu historique

L'ancienne abbaye des prémontrés d'Heylissem fut fondée par René de Zetrud, seigneur Hesbignon, en 1129. Il y appela des chanoines réguliers de l'abbaye de Floreffes. La fondation de l'abbaye fut confirmée par une charte du pape Innocent II le 3 mai 1135. Au début, la communauté était mixte mais cette situation ne dura pas. C'est ainsi que les moniales norbertines allèrent à Stocquoy, près de Jodoigne. Durant les deux premiers siècles de son existence, l'abbaye d'Heylissem se préoccupa surtout de son domaine et de l'agrandissement de son patrimoine pour affermir plus tard son autorité religieuse.

Située près de la frontière des états du Duché de Brabant, l'abbaye retient l'attention des ducs de Brabant qui assurèrent sa protection et lui assignèrent le rôle d'une forteresse avancée. Ainsi, le monastère et ses différents biens furent fréquemment le terrain de luttes sanglantes.

Au XVI et XVII siècles, à diverses reprises, les bâtiments de l'abbaye furent pillés et incendiés (guerres de 1507, troubles des guerres de religion, occupation du prince d'Orange, bataille de Neerwinden), ce qui causa le départ des religieux à maintes reprises.

Ce ne fut qu'au XVII siècle que l'abbaye d'Heylissem connut la tranquillité et acquit rapidement un haut degré de splendeur. La communauté

confia à l'architecte bruxellois Laurent DEWEZ la reconstruction du monastère (1762 -1780). Pendant la période française, le domaine fut mis en vente et c'est ainsi que les moines durent quitter définitivement l'abbaye en octobre 1797.

Vers le milieu de l'an 1800 ; les bâtiments, achetés par les frères TIBERGHIEU, furent convertis en usine (filature et fabrique de tissu de coton). A la suite des événements de 1815, la fabrique commença à périr ; c'est en 1821 qu'un tirlemontois, le baron Van Den Bosche, acheta le domaine et y construisit d'abord une fabrique de sucre de betteraves (autorisées par la députation permanente du Brabant le 18 juin 1836). En 1870, l'architecte Balat se voit confier le réaménagement des bâtiments et du parc en une vaste demeure rurale.

Au XX siècle, la comtesse Georgine d'Oultremont, belle-fille du baron van den Bossche, légua la propriété, par testament, en 1919, à son neveu, le comte Albert d'Oultremont, lui-même décédé le 6 mai 1946.

Le 23 mars 1962, le conseil provincial décida l'acquisition du domaine et du château d'Opheylissem et l'affecté à des activités culturelles et de la jeunesse. Le 1^{er} septembre 1972, la députation permanente donna au domaine une double fonction :

- un centre de la jeunesse et de la culture ouvert à des groupes socioculturels
- un centre de loisirs et de récréation ouvert au public.

Ce qui subsiste :

la plupart des trésors abbatiaux ont été dispersés après la révolution française et on en perdit la trace. Quelques-uns enrichissent encore les sanctuaires de la région, tels que l'autel de l'église paroissiale d'Opheylissem, les statues de l'église de Hoegaarden et l'admirable « Antependium » qui est un des bijoux de l'église de Jauche.

L'élévation de l'architecte Dewez , en style Louis XVI, est conservée pour l'essentiel. La coupole à double coque fut construite par l'architecte Balat suivant un profil plus aigu que la coupole hémisphérique du XVII^e siècle.

De part et d'autre de l'église subsiste une partie de la préfecture, longue façade Est-Ouest d'une centaine de mètres. L'orangerie et les écuries, de chaque côté de la cour d'honneur ont conservé extérieurement leur caractère

primitif. Une partie de l'ancienne ferme, millésimée 1769, demande encore à être restaurée.

Le château dispose de multiples salles de réunions. Le parc de 28 hectares comprend une réserve naturelle, un cadran solaire géant, une glacière du 18^{ème}. Pour les sportifs, tennis, équitation, pêche, pétanque, canotage et plaine de jeux.

Ce texte est extrait de la brochure remise à tous les participants à la marche nationale qui avait lieu à Héléscine.

Deux brebis égarées à Kopstal

Il est arrivé à tout le monde de se « trompeter » sur le parcours mais le record du genre vient d'être battu : 5 km et une heure.

Ce n'est pas fait exprès mais ce n'est pas mal imité surtout pour « notre pigeon parmi tant d'autres » devant rentrer impérativement chez lui, disons pour 17.30 heures afin de se laver à fond la couenne pour se trouver vers 18.45 heures à la place Léopold. Or donc, dialoguant avec Mme Lassence, l'une se fiant à l'autre et réciproquement comme toujours, notre duo de distraits se fourvoya et effectua une courbe rentrante avant de se retrouver au premier et unique contrôle, à la grande joie des pointeurs.

Heureusement qu'une promeneuse du coin, à un carrefour non fléché - et pour cause - les dirigea dans la bonne direction, celle du contrôle. Nos deux étourdis, en compagnie d'un couple d'Athusiens, se farcirent donc 5 km de plus et une heure de marche en plus.

Ne perdant toutefois pas le nord, les impétrants se firent marquer 15 km au lieu de 10, au vif mécontentement du sta⁽¹⁾.khanoviste des sta⁽¹⁾...tistiques, fin connaisseurs des règlements fédéraux et le scrupule incarné en matière de kilomètres (comme chacun sait).

Notre binamé président, le faucheur, pardon le chauffeur, et Germain, étant disparus dans l'un ou l'autre bistrot des environs, il était dans les 17.45 heures et notre « pigeon parmi tant d'autres » s'empara d'office de la place de monsieur statistique dans la voiture de Francis pour se faire déposer à 18.15 heures. Toilette de chat, juste les paluches et la cabèche, un quart d'heure en tout pour fermer la valochette et 10 minutes à fourchette pour la place Léopold.

La remise des émotions se fit à la Lorraine à Weyler par une bonne bouffe préalable, arrosée comme il se doit, avant la prestation de danse de son groupe et chants de la chorale.

Malgré une rentrée relativement tardive, vers une heure du matin, notre victime de sa propre étourderie fut fidèle au poste pour Trintange.

Tout est bien qui finit bien.

Pour le vengeur masqué (remis de son inquiétude, se perdant en conjectures sur ce retard inexplicable)

(1) Bis ou ter

Nouvelle des membres

Olivier HANIN remercie le club pour le cadeau offert à l'occasion de son mariage Marie SCHOLTES (épouse FRETZ Nicolas) s'est cassé le bras chez elle. Prompt rétablissement.

Dominique passe maintenant de bonnes nuits dans son lit rénové.

Barbecue

Une erreur s'est glissée dans le bulletin de juillet. Le numéro de Monique est le 063/22.16.18. Téléphonnez-lui rapidement qu'elle puisse passer ses commandes de viande et crudités. N'oubliez pas l'étudiante qui cherche un petit job. Son téléphone est le 063/22.16.18.

L'apéritif se prendra à partir de 11.30 hrs. Le maitrank (Feller) sera au frais. A partir de 12.30 hrs, vous pourrez déguster thüringers, mettwursts ou côtelettes avec crudités à volonté. Le repas se terminera avec un morceau de tarte et le café.

Le car à Gages

On vous annonçait le mois dernier un car au club de Brugelette qui organise le 31 août sa marche dans le village de Gages. Nous arriverons entre 09.30 hrs et 10.00 hrs. Nous quitterons le club à 14.00 hrs pour aller visiter le musée de la pierre à Maffle. Cette visite dure environ une heure ce qui nous permettra de rentrer vers 18.30 hrs.

Pour midi, le club « Les sucriers de Brugelette », anciennement « Les amis de la nature » nous proposent des tomates au thon et frites pour le prix de 150 frs. Les consommations sont à prix modiques (30 frs). Je rappelle que les inscriptions se font chez Marie-Josée au ☎ 063/23.39.38. N'attendez pas le dernier moment car s'il y a trop peu de monde, nous ferons appel à un autre club qui aura priorité dès ce moment. N'oubliez pas que ce club est un club ami et qu'il est venu chez nous en mai 1996 avec plus de 50 personnes. Certains de nos marcheurs pourront vous conter toute la sympathie de ces hennuyers car ayant marché avec eux, ils ne le regrettent pas. De plus, encore à l'heure actuelle, ils ne manquent de se déplacer en voiture à l'une ou l'autre de nos marches afin de nous remettre un sympathique bonjour. Je formule des vœux pour que le car soit rempli.

Tombola

Monique remercie tous les généreux donateurs qui ont permis la réussite de la tombola lors de la marche du Maitrank. En espérant n'oublier personne, elle veut citer les oubliés du mois dernier :

La boucherie DUROY	Pall-Center
Marie-josée NERENHAUSEN	Moulins de Kleinbettingen
Jeanne (Petit Paris)	Neckerman Voyages
IDT (informatique rue de Neufchâteau)	Jery and Co
Déclic photo	Marquet Sport
L'opticien Cohrs	Photo star

Si on vous a oublié, ne lui en veuillez pas.

Alsace

Tous les renseignements vous seront communiqués dans le bulletin de septembre mais il est impératif de s'inscrire chez Marie-Josée (☎ 063/23.39.38) et de verser 1.500 frs au compte 001-0229962-51 de Mariavelle. Le programme qui a été communiqué le mois dernier n'est pas change mais il pourrait y avoir une surprise.

AOUT 1997

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
V 1		1
S 2	Ecaussinnes	2
D 3	Virton Ettelbrück	3
L 4		4
M 5		5
M 6		6
J 7	<i>Jean-Marie WAGENER</i>	7
V 8		8
S 9	Arsdorf Turpange	9
D 10	Sibret Hesperange	10
L 11		11
M 12		12
M 13	<i>Alexie ARNOULD</i>	13
J 14		14
V 15	<i>Aline CHARNET</i> Clervaux Heer	15
S 16	Eischen	16
D 17	Consdorf	17
L 18	<i>Michèle GEORGIN</i>	18
M 19		19
M 20	<i>Germain WAGNER</i>	20
J 21		21
V 22	<i>Christian RAU</i>	22
S 23	Sinsin	23
D 24	Keispelt Purnode	24
L 25		25
M 26		26
M 27		27
J 28	<i>Anny BODART</i>	28
V 29	Athus	29
S 30	Brouch	30
D 31	Gages Masbourg Tétange	

Téléphones utiles :

Musée photo Charleroi 07/435810

Musée du costume 02/5127709

? 02/5040390

idem Fax 02/5040270

Paradisio 068/454653

Musée de la pierre à Maffle (Ath) 50 frs